



**HAL**  
open science

## Privilèges d'almanachs lyonnais (Lyon : 1557-1561).

Laurent Guillo

► **To cite this version:**

Laurent Guillo. Privilèges d'almanachs lyonnais (Lyon : 1557-1561).. Cahiers Michel Nostradamus, 1985, 3, pp.42-45. hal-01143576

**HAL Id: hal-01143576**

**<https://hal.science/hal-01143576>**

Submitted on 18 Apr 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

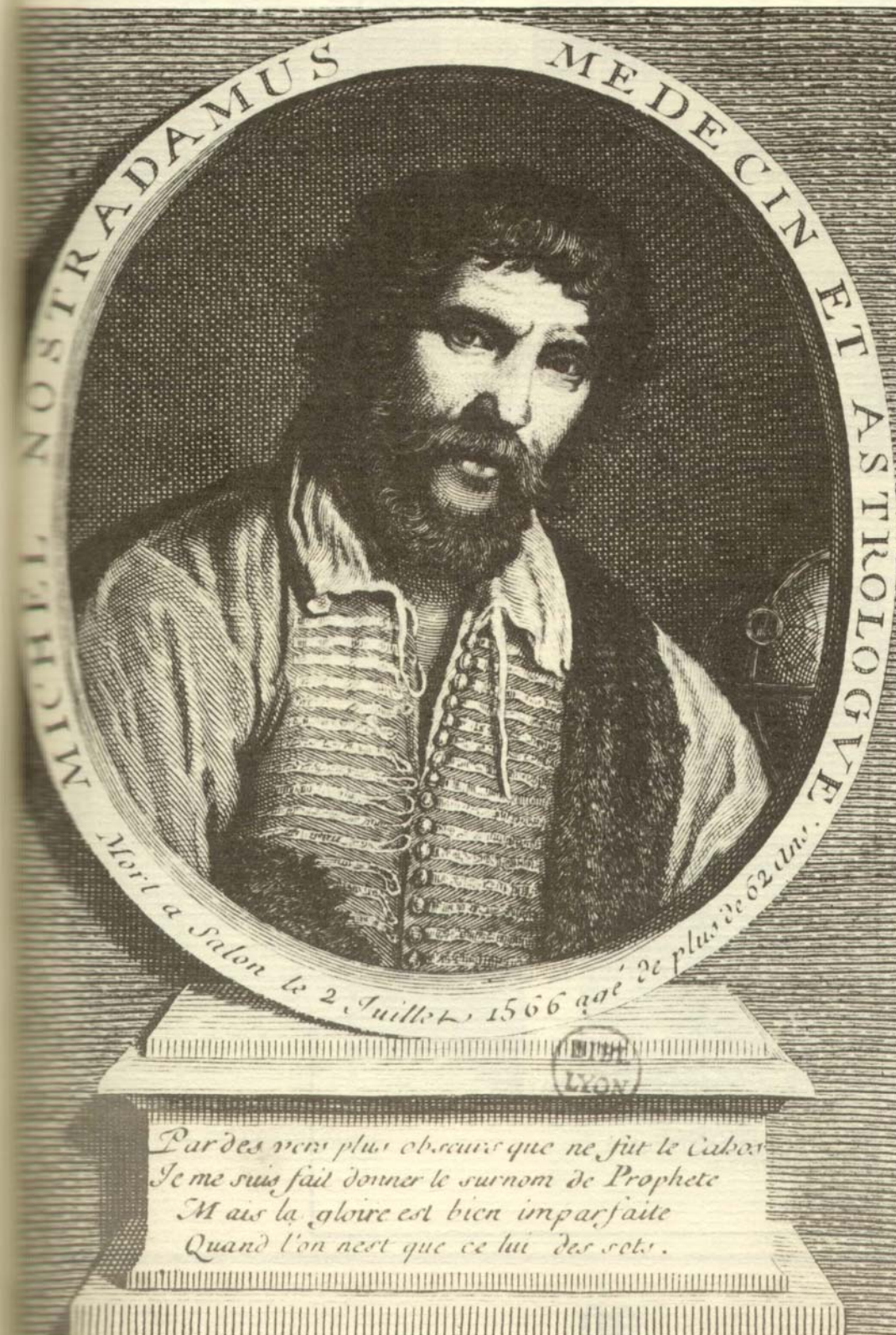
## CAHIERS

## MICHEL NOSTRADAMUS®

Textes réunis et présentés par l'Association des Amis de Michel Nostradamus  
B.P. 54, / 69396 Lyon Cédex 03.

## ICONOGRAPHIE

La troisième gravure de notre galerie de portraits est très curieuse dans l'iconographie de Nostradamus. En effet, elle ne s'apparente pas à une "production d'images" qui est restée pratiquement monolithique pendant plusieurs siècles sur le plan créatif. L'absence de coiffe donne même une certaine modernité à notre personnage. Le portrait que nous reproduisons d'après l'exemplaire de la B.M. de Lyon (fonds Coste, est. 14624) est l'oeuvre d'un graveur au burin du XVIII<sup>e</sup> siècle, AURE (ou Aurèle) BILLETTE dont les productions mentionnées dans les bibliographies spécialisées: Benezit (II 37) et Roux (II 489) sont très peu nombreuses. A tel point, que ce portrait de Nostradamus n'est même pas signalé ! Il n'est connu qu'à quelques exemplaires dans les bibliothèques; celui de Lyon a été découpé et nous avons eu recours à celui conservé par la Mazarine à Paris pour donner le texte qui se trouve en bas: "A Paris chez Petit rue St Jacques à la couronne d'Epine près les Maturins. La Bibliothèque Nationale possède une autre épreuve de cette gravure avec comme adresse: "A Paris, chez Devaux, rue St-Jacques, à l'Arche d'Alliance proche St-Benoit".



# ALMANACHS LYONNAIS

## PRIVILEGES D'ALMANACHS LYONNAIS

Parmi les sentences de milliers de procès, les registres des Sentences de la Sénéchaussée de Lyon recèlent quelques privilèges octroyés à des imprimeurs, des éditeurs ou des libraires pour la protection de leurs oeuvres. Ces privilèges étaient la copie de ceux obtenus à Paris au Conseil du Roi, ou encore des privilèges octroyés par le Procureur du Roi à Lyon à la requête d'un imprimeur local, dont l'effet était dès lors limité à la seule ville de Lyon. Les privilèges transcrits dans les registres ne sont qu'une faible partie de tous ceux qu'on trouve dans les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, la trace écrite d'un privilège dans les registres publics peut être interprétée comme la volonté particulière de l'imprimeur de se protéger contre la copie et la contrefaçon.

Dans les années 1557-1561, on trouve 6 privilèges concernant des almanachs, pronostications, présages, révolutions... de NOSTRADAMUS, Laurent Videl et Claude Fabri. Nul doute que ces privilèges à l'origine étaient plus nombreux, mais les collections de la Sénéchaussée n'ont pas traversé les siècles sans dommage.

### ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU RHONE, FONDS DE LA SENECHAUSSEE.

COTE	AUTEUR	IMPRIMEURS	DATE	POUR L'ANNEE
BP 443, f. 97r.	NOSTRADAMUS	J. Brotot & A. Volant	5 Juillet 1557	1558
BP 444, f. 136v.	NOSTRADAMUS	J. Brotot & A. Volant	7 Octobre 1558	1559
BP 444, f. 147v.	Fabri & Videl	Frères Chaussard	21 Octobre 1558	(1559)
BP 445, f. 161v.	Fabri & Videl	Frères Chaussard	14 Octobre 1559	(1560)
BP 445, f. 161r.	NOSTRADAMUS	J. Brotot & A. Volant	17 Octobre 1559	1560
BP 446, f. 248v.	NOSTRADAMUS	P. Brotot & A. Volant	13 Octobre 1561	1562

A titre d'exemple, voici la transcription du premier de ces actes et la reproduction du document coté BP 445; les autres sont tous rédigés sur le même modèle.

### ORDONNANCE POUR ANTHOINE (sic) BROTOT ET ANTHOINE VOLLANT

*Sur la requeste presentée par Jehan Brotot et Anthoine Vollant imprimeurs et libraires demeurant à Lyon tendant à ce qu'il leur fust permis imprimer et mettre en vente les armanacz (sic) presaiges pronostications faictz et dressez par Me Michel Nostradamus docteur en medecine de Salon de Craux en provence pour l'année prochaine mil v<sup>c</sup> cinquante huict et deffenses estre faictes à tous aultres imprimeurs et libraires de ne les imprimer et mettre en vente et ouy sur ce le procureur du Roy, Avons permis et permettons auxdits Brotot et Vollant de imprimer en ceste ville de Lyon lesdits armanacz pronostications et presaiges faicts et dressez par ledit Nostradamus ainsi qu'il est accoustumé faire et faict inhibitions et deffenses à tous aultres imprimeurs libraires et contreporteurs et aultres qu'il appartiendra ne les imprimer vendre ny debiter ~~autres qu'il appartiendra ne les imprimer vendre ny debiter~~ aultres ceulx qui seront imprimez par lesdits Brotot et Vollant et leurs commis, à peyne de confiscation desditz armanacz pronostications presaiges, emprisonnement de leurs personnes et aultre amende arbitraire. Faict à Lyon le cinquiesme jour de Juillet l'an mil v<sup>c</sup> cinquante sept.*

Fournel. Briaud. (.....). Bullioud.



# ALMANACHS LYONNAIS

---

Que reste-t-il de ces éditions de nos jours ? La fragilité de ces plaquettes et leur caractère éphémère, voire "consommable", ont fait qu'elles sont devenues rarissimes, connues parfois seulement par des mentions dans des catalogues de libraires ou de bibliophiles. Les registres de la Sénéchaussée montrent clairement que les privilèges lyonnais se succédaient d'année en année, tout au moins dans la période 1557-1561. Un simple coup d'oeil à la bibliographie des oeuvres de NOSTRADAMUS (1) laisse apparaître la même succession avec quelques lacunes. Les premières pronostications connues de NOSTRADAMUS imprimées à Lyon datent des années 1555, 1558, 1559, 1560 et 1562 imprimées par Jean Brotot seul ou associé avec Antoine Volant. Celle de 1558 porte un extrait du privilège daté du 5 Juillet 1557, qui est celui retrouvé aux Archives Départementales. Pareillement, celle de 1560 porte un extrait du privilège du 13 Octobre 1559, le privilège des Archives étant daté du 17 Octobre. Dans celle de 1562 et les suivantes, Jean Brotot a été remplacé par son fils Pierre.

Jean Brotot est un libraire actif à Lyon entre 1535 et 1560. Il imprime quelques ouvrages pour l'éditeur Corneille de Septgranges: des pronostications, almanachs et autres pièces occasionnelles. Le poète Charles Fontaine et l'écrivain florentin Gabriel Symeonî, ami de NOSTRADAMUS, ont confié quelques oeuvres à ses presses. Il habitait rue Tramassac, sur la rive droite de la Saône.

Antoine Volant eut une carrière plus diversifiée puisqu'entre 1545 et 1573, on le voit exercer les métiers de peintre, tailleur d'histoires, dominotier, libraire et imprimeur. Il édite plusieurs fois *l'Excellent et moult utile opusculé à tous nécessaire...* de NOSTRADAMUS, des pièces occasionnelles ou populaires, ainsi que des pronostications et almanachs de NOSTRADAMUS pour lesquels il s'associe à Jean Brotot puis à Pierre Brotot. Entre 1561 et 1564, il s'associe à l'imprimeur Thomas de Straton pour la publication de livres en caractères de civilité. Malade pendant l'épidémie de peste qui ravage Lyon dans l'été 1564, il dicte son testament et confie la tutelle de ses deux enfants à Thomas de Straton. Précaution inutile car c'est Straton qui disparaît et Volant qui survit... (2).

La correspondance de NOSTRADAMUS (3) nous donne des détails sur les relations qu'entretenaient NOSTRADAMUS et ses imprimeurs. On connaît par exemple une lettre du 20 Septembre 1557 où Jean Brotot accuse réception du texte de la pronostication pour l'année 1558, qu'il allait ensuite imprimer après avoir requis un privilège. NOSTRADAMUS était intéressé financièrement à la vente de ses pronostications, comme le prouve un acte du 25 Août 1561 où il donne quittance de 20 écus d'or à ses imprimeurs pour la vente des almanachs et pronostications pour l'année 1562. Plusieurs lettres nous apprennent que NOSTRADAMUS vouait une confiance particulière à Jean Brotot puisqu'il le chargeait de collecter son courrier en provenance de l'étranger. Il n'avait pas renouvelé sa confiance à son fils Pierre.

Il est difficile de savoir si les privilèges de Jean Brotot ont été requis de sa propre initiative ou si ce ne sont que la concession lyonnaise d'un privilège national. Si l'on ne trouve aucune mention d'un privilège parisien dans les privilèges lyonnais, le nom de Brotot apparaît dans l'extrait d'un privilège imprimé dans un almanach parisien (Jacques Kerver, 1557) (2) ainsi que dans un acte cité par Jean Dupèbe (3).

Deux des 6 privilèges retrouvés aux Archives Départementales concernent des almanachs écrits par Claude Fabri et Laurent Videt pour les années 1559 et 1560, imprimés par les frères François et Benoît Chaussard. On ne connaît plus aucun exemplaire de ces livres. Les frères Chaussard étaient deux imprimeurs associés, actifs entre 1553 et 1573. Ils succédaient, dans l'atelier de leur père Barnabé Chaussard, à deux intérimaires de leur mère Jeanne de la Saulcée (4). Encore qu'il ne subsiste presque rien de leur production,

on sait qu'elle consistait essentiellement en pièces de caractère populaire comme des almanachs, calendriers, farces ou histoires de chevalerie, suivant en celà le style des pièces produites dans l'atelier depuis sa création.

Claude Fabri, docteur en médecine, nous est connu par un ouvrage sur la peste édité à deux reprises à Paris (5). Bien avant de travailler à des pronostications avec Laurent Videl, il en avait publié sous son nom: on en connaît une imprimée à Agen en 1552 (6). Quant à Laurent Videl, également docteur en médecine, il est l'auteur d'un pamphlet dirigé contre les oeuvres de NOSTRADAMUS imprimé à Avignon en 1558 (7).


Le voisinage, dans les registres de la Sénéchaussée de Lyon, des privilèges accordés à Brotot et Volant avec ceux accordés aux frères Chaussard laissent entrevoir que la publication des pronostications et des almanachs était l'objet d'une saine émulation, voire d'une concurrence féroce. Les peines encourues par les contrefacteurs semblaient suffisamment dissuasives car, jusqu'en 1564, les seules éditions lyonnaises connues des pronostications et almanachs de NOSTRADAMUS portent les noms de Brotot et de Volant.

### LAURENT GUILLO.

#### NOTES

- 1: Etablie par Michel Chomarat; à paraître prochainement.
- 2: Notes manuscrites d'Henri-Louis et de Julien Baudrier.
- 3: Nostradamus, *Lettres inédites*. Ed. Jean Dupèbe. Genève, Droz, 1984.
- 4: H.L. & J. BAUDRIER, *Bibliographie Lyonnaise*, XI 71.
- 5: *Paradoxes de la cure de peste, par une méthode succincte, contre l'opinion de ceux qui ont écrit & pratiqué au passé...* Paris, N. Chesneau, 1568. In-8°.  
Les contrepoisons et expériences certaines contre la peste... Paris, N. Chesneau, 1580. In-8°. Ex connus: Paris BN, Lyon BM, London BL, Bethesda NLM.
- 6: *Vraye pronostications nouvelle, composée par Maistre Claude Fabri, demourant en la noble ville et université de Dole, natif de Prelz en Argonne, pour l'an 1552*. Agen, A. Villote, 1552. In-4°, (4) ff. Ex connu: Paris BN; Bibliographie: BBA XXVII, 11.
- 7: *Déclaration des abus, ignorances et séditions de Michel Nostradamus... oeuvre très utile et profitable à un chascun. Nouvellement traduit de latin en francoys*. Avignon, P. Roux et J. Tremblay, 1558. In-4°, 44 ff. Ex connus: Paris BN, Paris SG, Uppsala UB; Bibliographie: BBA XXXIII, 40.

**PROGNOSTICATION**  
nouvelle, & prediction portenteuse, pour Lan  
M. D. LV.  
Compoee par maistre Michel Nostradamus,  
docteur en medecine, de Salon de Craux en Prouence,  
nommee par Ammianus Marcellinus  
SALVVIVM.  
Dicitur huiusmodi profeta D. JOSEPHO des Penitens,  
Cauldissimi prepositus.



A Lyon, par Jean Brotot.

**ALMANACH**  
POVR L'AN M. D. LXVI.  
avec ses amples significations &  
explications, composé par  
Maistre Michel de Nostradame  
Docteur en medecine,  
Confeiller  
E T  
Medecin ordinaire du Roy, de Salon de  
Craux en Prouence.



**A LYON.**  
Par Anthoine Volant, &  
Pierre Broide.

- A) "*Prognostication nouvelle, & prediction portenteuse, pour l'an 1555*", reproduit d'après l'exemplaire de Daniel Ruzo.
- B) "*Almanach pour l'an 1566*", reproduit d'après l'exemplaire de la Bibliothèque Victor-Emmanuel à Naples.